

Commune de Chaouilley

6, Grande Rue

54330 Chaouilley

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil neuf et le 28 mai à vingt heures trente, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de Chaouilley, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de leurs séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre RABUEL, Maire de la Commune.

Étaient présents : Pascale CHONÉ, Jacques COLIN, Patrick HALGUÉ, Guy NAJOTTE, Alexandre NOËL, Éric PERROTEZ, Jean-Pierre RABUEL.

Absents excusés : Nicolas VALANCE, pouvoir donné à , Alexandre NOËL ; Jean-Bernard VOGIEN, pouvoir donné à Jacques COLIN.

Secrétaire de séance Marie-Thérèse CREPIN-NICOLAS, secrétaire de Mairie

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 20h 35.

11/09

Décision modificative de budget assainissement

Suite à la modification de certains comptes en 2009, la Trésorerie nous a demandé de procéder à des modifications de budget assainissement.

Le Conseil, après en avoir délibéré, vote les décisions modificatives suivantes :

- ✓ Redevance pour modernisation des réseaux de : compte 706121 chapitre 70 :+ 700 €
Compte 7345 chapitre 73 : -700 €
- ✓ Autres taxes (taxe sur l'eau) compte 6374, chapitre 11 –293.22 €
Compte 706129 chapitre 014 +293.22 €
- ✓ Installations générales et agencements : compte 218 chapitre 21 –10 059.27 €
Compte 2315 Chapitre 23 + 10 059.27 €

Le Conseil autorise le Maire à signer tous documents afférents à cette délibération.

12/09

Vente des anciennes tables de l'école

Monsieur le Maire rappelle que les anciennes tables de l'école encombraient depuis plusieurs années le grenier de la mairie. Les travaux de création de la salle étant en cours, il fallait vider le grenier. Les tables ont été mises en vente auprès de la population et ont rapporté la somme de 90 €.

La Commune encaissera ces chèques et versera une subvention du même montant à la coopérative scolaire du Signal de Vaudémont.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- ✓ D'accepter les chèques des particuliers pour un total de 90 €, pour la vente des tables d'écoles,(M. ESSELIN, 10 € ; Melle CHONÉ, 15 € ; Monsieur PEREAUX,15 € ; Monsieur COLIN Jacques,20 € ; Monsieur NOËL Alexandre, 10 € ; Madame RABUEL Lucienne, 10 € ; Monsieur DUPRAZ, 10 €).
- ✓ De voter une subvention à la coopérative scolaire du signal de Vaudémont d'un montant identique soit 90 € à inscrire au compte 6574 (le budget est suffisant pour verser ce montant).
- ✓ Le Conseil autorise le Maire à signer tous documents afférents à cette délibération.

13/09

Questions diverses

Tour de garde des élections européennes du 7 juin 2009

Le tableau des tours de garde des élections a été partiellement rempli avec les conseillers municipaux. Il sera fait appel aux électeurs pour assurer le reste des besoins.

Curage des fossés

Conseillers élus : 9 – Conseillers présents : 7 – Conseillers votants : 9

Conseillers convoqués le 15 mai 2009 / Date d'affichage le 29 mai 2009

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication ou notification le 29 mai 2009

Commune de Chaouilley

6, Grande Rue

54330 Chaouilley

Le point à déjà été fait sur une partie des fossés à nettoyer. Un visite complète des routes et chemins de la commune va être fait afin d'établir la liste des fossés à curer. Un fossé de la route de Forcelles pose problème, l'eau se déversant dans un pré privé. Un fossé sera créé le long de la clôture du pré afin de permettre à l'eau de rejoindre un fossé en forêt. La commande à l'entreprise sera passée dès que la liste sera établie.

Situation de la CCS

Une demande d'information sur les délibérations a été faite par 6 délégués accompagnés d'un huissier. Un dossier est en préfecture et la chambre régionale des comptes a été saisie pour vérifier la comptabilité.

Projet de panneaux routiers - école

Les quatre panneaux de prévention des accidents pour les enfants étaient illisibles. Ils ont été démontés, décapés et confiés à l'école primaire pour un projet scolaire. Les enfants vont choisir les slogans et repeindre les panneaux; La peinture a été fournie à l'école pour un coût de 200 €TTC (pour mémoire, coût de chaque panneau neuf : 200 €)

Balayage des rues

L'UDAM est passée mercredi 27 pour balayer les gravillons déposés lors des travaux d'entretien de la chaussée.

Projets de petits travaux

Un devis est demandé pour créer une structure démontable pour les panneaux électoraux (pattes fixes scellées au sol, armature démontable, panneaux à emboîter)

Après la coupe des prunus malades sur la placette rue de la Colline, il est envisagé d'y installer une table et deux bancs. La table sera conçue de façon à pouvoir accueillir une personne à mobilité réduite.

Recensement civil

Un recensement civil doit avoir lieu en 2010. Il faut trouver un agent recenseur et un coordonnateur communal. Une annonce sera passée dans le journal de Chaouilley pour recruter l'agent recenseur.

Défense incendie de Villars.

Le Conseil propose d'englober la question de la défense incendie de Villars dans une réflexion plus vaste sur la commune entière, et de mettre la mise en conformité de la défense incendie au budget 2010.

Le Conseil autorise le Maire à signer tous documents afférents à cette délibération.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h 50.

Fait les jours, mois et ans susnommés
Le Maire, Jean-Pierre RABUEL (pour affichage)
Ont signé les élus présents (pour registre)